



INFORMATION RÉGLEMENTÉE

# DÉCLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES

DÉCLARATIONS  
HEBDOMADAIRES  
DES TRANSACTIONS

PARIS

18/12/2018

Dénomination sociale de l'émetteur : **BOUYGUES S.A.**

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées le 17 décembre 2018

## Opérations sur produits dérivés

Il est rappelé qu'à l'occasion de l'acquisition, par Bouygues Energies et Services, de la société canadienne Plan Group Inc. intervenue courant 2014, Bouygues Energies et Services a consenti un plan de « phantom shares » (ou actions synthétiques) Bouygues destiné à fidéliser les principaux managers de Plan Group Inc.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cet engagement et dans le but de couvrir ses obligations de paiement liées à ce plan, Plan Group Inc. a conclu avec Natixis, le 22 janvier 2015, deux Contrats Financiers à terme sur actions Bouygues réglés et dénouables uniquement en espèces.

Le premier contrat est arrivé à échéance le 15 décembre 2017 et le second contrat est arrivé à échéance le 17 décembre 2018.

Par suite de l'arrivée du terme de ces deux contrats financiers à terme sur actions Bouygues, Plan Group Inc. et Natixis ne sont désormais plus liés par des contrats financiers à terme sur actions Bouygues.